

DEPARTEMENT
Haute-Saône

Commune de FRESSE

130. Le Village
70270 FRESSE
Tél. – Fax : 03.84.63.32.58

E-mail : mairie.fresse@orange.fr

Commune de FRESSE
Compte-rendu du
Conseil Municipal du 6 avril 2012

Nombre de membres :
Afférents au conseil : 15
En exercice : 11
Présent(s) :7
Pouvoir(s) :3
Absent(s)1
Votants :10
Affiché le : 13/04/2012

Convocation adressée à chaque conseiller municipal le 30 mars 2012 pour la session ordinaire du 6 avril 2012.

L'an deux mil douze, le vendredi six avril à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LOMBARD Patrice, Maire,

Etaient Présents: Mrs PARISOT, GENEY, MOUGENOT, Adjoints, BOHEME, GILLET, Mme JOLY, et M. LOMBARD, Maire

Absent(s) excusé(s): M. GAMELON Etienne qui donne pouvoir à M. MOUGENOT Michel, M. DAVAL Brice qui donne pouvoir BOHEME J. Sébastien, M. CHIPPAUX Emmanuel qui donne pouvoir à M. GILLET Alexandre.

Absent(s): M. DAVAL Cyrille

Mme JOLY Chantal a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents.
Monsieur le Maire ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR :

- Demandes de subventions diverses ;
- Renouvellement convention médecine professionnelle ;
- Programme de travaux O.N.F. 2012 ;
- Déficit transport FRESSE – LURE ;
- Vote du Budget Primitif EAU 2012 ;
- Vote des Taux 2012 ;
- Vote du Budget Primitif COMMUNE 2012.
- Questions diverses.

DEMANDES DE SUBVENTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal DECIDE :

Monsieur GILLET Alexandre arrive au moment de la réflexion sur la demande de subvention des Restos du cœur.

D'ATTRIBUER LES SUBVENTIONS SUIVANTES :

- Handball Haute Vallée de l'Ognon : UNANIMITE	50.00 €
- A.D.M.R de Melisey : 7 CONTRE - 1 ABSTENTION	Pas de subvention
- FASSAD Haute-Saône : 7 CONTRE – 1 ABSTENTION	Pas de subvention
- Restos du cœur LURE ; 10 CONTRE	Pas de subvention
- Insuffisants Rénaux Comtois .9 CONTRE – 1 ABSTENTION	Pas de subvention
- Entente Cycliste LUXEUIL – VOSGES SAONOISES – aide matérielle – 10 CONTRE	Pas d'aide matérielle
- Union Musicale de Melisey ; 2 CONTRE – 8 POUR	30 €
- Fondation du Patrimoine. : 10 POUR	50 €

RENOUVELLEMENT CONVENTION MEDECINE DE PREVENTION AVEC LE C.D.G.

Les conseillers municipaux s'interrogent sur l'utilité de passer une convention avec le Centre de Gestion, et demandent à Monsieur le Maire d'apporter des précisions lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

PROGRAMME DE TRAVAUX O.N.F.2012

Le Conseil Municipal DECIDE à L'UNANIMITE

DE RETENIR :

INVESTISSEMENT :

- Dégagement parcelle 41 2 973.60 € H.T.
- Dégagement parcelle 42 247.80 € H.T.
- Intervention en futaie irrégulière parcelle 33 3 738.80 € H.T.

FONCTIONNEMENT : NEANT

DEFICIT LIAISON FRESSE-LURE

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à L'UNANIMITE

ACCEPTENT DE :

- régler le montant de 118.54 € correspondant au déficit de 2011.
- participer au déficit de la liaison pour 2012 actuellement évalué à 176.00 €

BUDGET PRIMITIF EAU 2012

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif EAU 2012 qui se résume ainsi :

SECTION EXPLOITATION

DEPENSES : 83 554.00 €

RECETTES : 83 544.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES : 72 460.00 €

RECETTES : 72 460.00 €

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,

Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal à L'UNANIMITE

Accepte et vote le Budget Primitif du service EAU 2012 tel que présenté.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2012

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

DECIDE à L'UNANIMITE

DE FIXER comme suit les taux 2012 de TH – TFB – TFBN - CFE soit :

	BASES 2012	TAUX 2012	PRODUITS
TAXE D'HABITATION	602 300	12.40	74 685
TAXE FONCIERE BATI	425 900	12.20	51 960
TAXE FONCIERE NBATI	15 400	38.90	5 991
C.F.E.	39 400	14.27	5 622

TOTAL 138 258 €

Produit taxe additionnelle FNB 264 €

Produit des IFER 1 313 €

Produit de la CVAE 5 125 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2012

Monsieur le Maire présente le Budget primitif COMMUNE 2012 qui se résume ainsi

<u>Dépenses :</u>	492 626 €	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>Recettes :</u>	492 626 €
<u>Dépenses :</u>	265 734 €	<u>INVESTISSEMENT</u>	<u>Recettes :</u>	265 734 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION
9	0	1

Vote le Budget primitif 2012 tel que présenté.

QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES :

Monsieur le Maire informe son conseil municipal sur les points suivants :

- Donne lecture du courrier de la Direction Départementale des Territoires au sujet de la carte communale suite à la réunion du 14 mars dernier à la mairie.
- Donne lecture du courrier de la Fédération Nationale des Accidentés de la Vie demandant si le conseil municipal avait adopté une délibération permettant de pratiquer un abattement sur la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides. Réponse négative.
- Une réunion entre élus est sollicitée en cette fin de saison pour le Foyer Rural -théâtre - afin de préparer l'organisation de la saison prochaine dans de meilleures conditions.
- 20 H.30 arrivée de M. DAVAL Brice.
- Organisation du bureau de vote et dépouillement lors des présidentielles.
Absence de 4 conseillers -dont 2 en vacances - au 2^{ème} tour.

Plus de question à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures.

Vu

Le Maire,

Patrice LOMBARD